

Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !

Déclaration du groupe Entreprises

« Mettre fin à l'hémorragie que connaît l'agriculture », aurait pu être le titre exact de cet avis, tant les chiffres témoignent de cette urgence : chaque année la ferme France, au premier rang européen avec une surface agricole de 30 millions d'hectares, à un prix 15 fois moins qu'aux Pays Bas, perd pourtant 1 % de ses chefs d'exploitation. Une tendance qui malheureusement s'accélère encore.

Or le sujet de notre souveraineté alimentaire que la crise du Covid 19 a révélée est stratégique: la ferme France doit pouvoir continuer à produire une alimentation à un prix accessible, en quantité et en qualité. Il faut relocaliser certaines filières ou maillons de production : cela doit se faire avec des investissements importants dans les moyens de production et en soutenant la recherche et l'innovation.

Ce projet d'avis nous a permis de mesurer l'ampleur des problématiques à aborder, et à résoudre, tant pour les cédants que pour les candidats à l'installation. Elles sont culturelles, financières, affectives, familiales, organisationnelles, statutaires, et relèvent aussi de l'information et de la formation.

Mais nous avons aussi pu prendre conscience des aides et des avantages fiscaux très élevés, de leur extrême foisonnement et de leur disparité, qui font de l'installation « un vrai parcours du combattant » démotivant comme le disait Étienne Cacheux, luimême jeune nouvel installé. En comparaison, aides et dispositifs fiscaux peuvent paraître insuffisants pour les jeunes entrepreneurs qui se lancent dans les autres secteurs de l'économie.

Si nous ne pouvons qu'être d'accord avec la majorité des préconisations (exercer un droit à l'essai, bénéficier de parrainages, mieux se former, anticiper la cession, faciliter le relogement des cédants, encourager le passage au bio), nous sommes surtout favorables à une simplification du système, à une meilleure visibilité, plutôt qu'à une augmentation des aides.

La déclinaison départementale des CRIT qui réunirait un très grand nombre d'acteurs est-elle la bonne solution ? Ne risque-t-elle pas d'ajouter un étage plutôt que de créer la visibilité recherchée ? Nous ne sommes pas à même d'en juger mais posons la question. De même, nous émettons des réserves sur la création d'une grande loi foncière et sur un niveau trop élevé de taxation des plus-values en cas de vente, celles-ci représentant la sécurité financière dont les retraités ont besoin.

Nous remercions le rapporteur pour son écoute et son ouverture, pour la qualité de cet avis très complet, éclairant et concret.